



Paris, 1 déc. 2020 (AFP)

Des représentants de commerçants demandent des zones protégées des manifestations.

Cinq fédérations de magasins et centres commerciaux ont demandé au gouvernement de "prendre en considération

les impératifs économiques dans l'organisation des manifestations", en excluant "en cette période de Noël" les commerces des itinéraires autorisés, pour "susciter moins d'attrait pour les casseurs", selon un communiqué mardi.

La Confédération des commerçants de France (CDF), la Fédération française des associations de commerçants (FFAC), la Fédération nationale des centres-villes "Vitrines de France" (FNCV), le Conseil national des centres commerciaux (CNCC) et les Commerçants et artisans des métropoles de France (CAMF) demandent la mise en

place de "zones commerciales protégées ad hoc" de manière ponctuelle "en cette période de Noël".

L'objectif de cette demande "à l'attention du ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, et des préfets", est de garantir "la préservation de nos activités, la sérénité de nos clients et salariés et vis(e) à susciter moins d'attrait pour les casseurs".

"Sanctuariser ponctuellement ainsi les rues commerçantes et les centres commerciaux en cette période de Noël, c'est respecter les droits de tous nos concitoyens", plaident-ils, "c'est aussi envoyer un message positif aux clients pour qu'ils ne se détournent pas une fois de plus vers les plateformes des pure players de la vente en ligne par peur de se rendre dans leurs magasins".